

Chabbat Parachat Ki Tétsé

14 Eloul 5751



Chabbat Parachat Ki Tétsé

14 Eloul 5751

Chaque Chabbat, nous lisons deux *parachiot* (sections du Pentateuque), l'une lors de l'office du matin et l'autre, à celui de l'après-midi. Ainsi lisons-nous ce Chabbat matin la *paracha* de « Ki Tétsé » et nous commençons cet après-midi la *paracha* de « Ki Tavo » qui suit immédiatement.

Au-delà de leur juxtaposition dans l'ordre de la Torah, le fait que ces deux *parachiot* soient lues **le même Chabbat** souligne d'autant plus la relation qui existe entre elles.

Or, il semble de prime abord que les deux *parachiot* lues ce Chabbat soient totalement **opposées** aussi bien dans les messages véhiculés par leurs noms respectifs que dans leurs contenus. En effet, les noms « *Ki Tétsé – Quand tu sortiras* » et « *Ki Tavo – Quand tu rentreras* » sont, à l'évidence, porteurs de sens totalement opposés.

D'autre part, la *paracha* de Ki Tétsé traite de la sortie en guerre : une situation qui, même si la guerre est finalement gagnée, est marquée par l'absence de calme et de tranquillité.

En revanche, la *paracha* de Ki Tavo évoque la rentrée et l'installation en terre d'Israël où le peuple vivra en parfaite sérénité, dans la réalisation du verset « *Et tu te réjouiras de tous les biens que l'Éternel ton D.ieu t'aura donnés* » (Deutéronome 26, 11).

En outre, les aspects du service divin qui ressortent de ces deux *parachiot* sont également profondément différents : Ki Testé, « *Quand tu sortiras*

en guerre... », évoque la « sortie en guerre » de l'âme juive vers le « champ de bataille » que constituent le monde matériel et l'exil avec comme mission et comme enjeu le raffinement du corps et du monde ; Ki Tavo, « *Quand tu rentreras sur la terre... »*, évoque le service de D.ieu du temps où les Juifs résidaient en paix sur leur terre, à l'époque du Temple.

La rétribution au moment de la Tâche

L'antagonisme entre les deux parachiot semble encore plus fort d'après le sens principal que l'on attribue **en ce jour** à la paracha Ki Tavo : la rentrée prochaine en terre d'Israël au moment de la délivrance messianique.

En effet, d'après cette lecture, nos deux parachiot évoquent respectivement deux périodes diamétralement opposées : Ki Tetsé, celle de la tâche qui nous est impartie dans le plan divin ; Ki Tavo, celle de la réception de la rétribution pour l'accomplissement de cette tâche.

Cette divergence se retrouve entre les deux chapitres de « *Pirké Avot* » que nous étudions ce Chabbat : le premier traite du service de D.ieu à travers l'étude et l'accomplissement de la Torah (« *Moïse reçoit la Torah au Mont Sinäï... Faites de nombreux disciples...* »), alors que le second évoque la rétribution du service divin lors de l'ère messianique (« *Sache que la rétribution des Justes se fera dans les temps futurs* »). Or, malgré cela, ces deux chapitres sont lus ensemble ce Chabbat, sans aucune interruption, de sorte qu'ils apparaissent comme ne faisant qu'un !

Cependant, il n'y a, en réalité, pas d'antagonisme. En effet, le fait que « Ki Tavo » suive « Ki Tetsé » a pour but de nous enseigner que la tâche qui découle de « Ki Tetsé », la confrontation avec le monde matériel, doit s'effectuer dans l'esprit qui émane de « Ki Tavo », dans la sérénité et la tranquillité !

Cela signifie également que, alors même que nous sommes en plein labeur dans le cadre du service divin en temps d'exil (« Ki Tetsé »), nous commençons déjà à « goûter » à la récompense divine (« Ki Tavo »). C'est la raison pour laquelle les *Pirké Avot* nous enjoignent de « savoir », de « connaître », *dès à présent* le salaire des Justes qui appartient « aux temps futurs » !

Cette idée figure déjà dans la *paracha* de Ki Tetsé elle-même, dans le commandement de verser le salaire de l'ouvrier journalier le jour même de son travail : « *Le jour même tu lui donneras son salaire* » (Deutéronome 24, 15).

Cela dépend de ce que l'on considère

Pour comprendre correctement ce sujet, il est nécessaire de se pencher sur le commentaire de Rachi sur le premier verset de notre *paracha* « *Quand tu sortiras en guerre contre ton ennemi...* » (Deutéronome 21, 10) : « L'écriture *parle d'une guerre de conquête facultative* », « *mil'hemet haréchout* ».

Cela est, *a priori*, surprenant, car, comment peut-on dire que le service de D.ieu soit facultatif (« *réchout* ») ? Il est pourtant notoire que l'homme **a l'obligation** de combattre son mauvais penchant et de raffiner son corps et le monde autour de lui !

De cette dernière idée découle une interrogation globale sur le sens même de la notion de rétribution pour le service divin : un ouvrier a le choix de travailler comme de ne pas travailler. Lorsqu'il travaille, il acquiert, de ce fait, un salaire.

D'un autre côté, l'esclave, qui est **tenu** de servir son maître, n'acquiert aucun salaire. Or, c'est dans cette dernière catégorie que se trouve le peuple juif vis-à-vis de D.ieu, comme l'exprime le verset « *Car c'est à moi que les Enfants d'Israël appartiennent comme esclaves* » (Lévitique

25, 55). Ainsi donc, en vertu de quoi méritons-nous une récompense pour le service divin que nous effectuons en pratiquant le Judaïsme ?

La réponse à cela est contenue dans la formulation du verset « *Quand tu sortiras en guerre...* ». En effet, lorsque l'âme descend ici-bas pour y livrer un combat contre les pulsions du corps et de l'âme animale ainsi que pour raffiner le monde matériel, elle « sort » de sa place véritable, de là où elle se trouvait depuis la Création, au-dessus de l'ensemble des mondes. Elle y était tellement élevée que les Sages enseignent qu'avant de créer le monde, D.ieu a consulté les « âmes des Justes », lorsqu'elles étaient unies et fondues dans l'Essence divine (Midrache Béréchit Rabbah 8, 7).

S'il est vrai qu'aujourd'hui, quand les Enfants d'Israël se trouvent dans le monde, ils ont l'obligation de raffiner leur corps et de servir D.ieu, il n'en reste pas moins que, du point de vue de l'essence de leurs âmes, la Création tout entière fut accomplie sur la base de leur volonté et il en est de même pour leur engagement au sein de celle-ci. Ainsi, de ce point de vue là, il s'agit bien d'une « guerre facultative », « *mil'hémet haréchout* », pour laquelle les Enfants d'Israël recevront une rétribution.

Qu' est-ce qu' un Juif ?

La « sortie » de l'âme juive vers ce monde, exprimée par le verset « *Quand tu sortiras en guerre contre ton ennemi* », porte en elle deux caractéristiques essentielles :

D'un côté, pour affronter le monde et parvenir à le raffiner à l'intérieur même de sa dimension matérielle, il est nécessaire que l'âme descende ici-bas et se revêtît du corps afin que, présente au sein de la matérialité, elle puisse combattre directement le mal et sanctifier le monde. Tel est le sens des mots « *en guerre contre ton ennemi* ».

D'un autre côté, pour que l'homme puisse sanctifier le monde et en faire un lieu digne de la révélation de l'Essence du Créateur, béni soit-Il, il est nécessaire que l'origine céleste du Juif, la source de son âme unie à

l'Essence divine, soit **perceptible ici même, dans ce monde.**

Tel est le message porté par les mots « *Quand tu sortiras* ».

Ainsi, tout Juif, quel qu'il soit, ne peut se séparer de D.ieu, car il ressent au fond de lui son âme divine qui est unie à son Créateur.

Ceci est également présent dans la *paracha* de « Ki Tavo » : d'un côté, on exige de l'âme qu'elle rentre à l'intérieur du monde matériel (« *Quand tu rentreras sur la terre...* »), et, d'un autre côté, c'est précisément ainsi que le Juif réussit à sanctifier et à raffiner la terre pour en faire « la terre d'Israël », une terre sainte, au point que cette terre matérielle devienne digne d'être le lieu de résidence éternel des Enfants d'Israël (« *Tu en prendras possession et tu t'y établiras* » Deutéronome 26, 1). Et, du fait de leur union avec l'Essence divine, ils élèvent ainsi la terre (le monde matériel) au niveau d'être une résidence **pour l'Essence divine.**

Une guerre livrée dans la Tranquillité

Telle est ainsi la finalité de la descente de l'âme divine ici-bas : transformer le monde pour en faire une « demeure » digne de l'Essence divine.

Et la rétribution pour l'accomplissement de cette tâche sera, en conséquence, la grande révélation divine qui caractérisera l'avènement messianique (en vertu du principe selon lequel « *la récompense pour une Mitsva est* (de la même nature que) *la Mitsva* (elle-même) »). La révélation divine dont les Enfants d'Israël jouiront à l'ère messianique sera le « salaire » pour le service divin qu'ils auront effectué en temps d'exil.

Cependant, comme nous l'avons dit précédemment, le paiement du salaire doit se faire le jour même de l'accomplissement du travail. C'est la raison pour laquelle **chacune** des Mitsvot que nous accomplissons actuellement donne lieu à la pénétration d'une grande lumière divine dans ce monde (qui permet à l'individu d'accéder à une « délivrance

personnelle »). Seul *le dévoilement* direct de cette lumière dans le monde matériel manque et aura lieu lors de la délivrance messianique.

Et puisque chaque Juif a la capacité d'amener la délivrance, (comme l'enseigne Maïmonide lorsqu'il écrit que n'importe quelle Mistva peut déclencher la délivrance pour le monde entier), il y a donc aussi **aujourd'hui** pour chaque Juif la récompense qui appartient aux temps messianiques, et il ne lui reste qu'à la dévoiler à travers l'ajout d'une bonne action.

Et puisque, avant de créer le monde, D.ieu était seul et remplissait l'espace dans lequel se fit la création et que, lorsque l'âme descend aujourd'hui ici-bas, elle doit se souvenir de son origine, qu'elle est une parcelle du Divin venue d'En-Haut, et de sa mission qui est d'amener à la révélation de la divinité dans ce monde matériel, ainsi, avant même qu'elle se mette à la tâche, elle mérite déjà de ressentir ce qui sera le salaire aux temps messianiques : le dévoilement divin qui s'opère dans l'âme **dès le début** de son service divin.

C'est pourquoi la Torah fait suivre à la *paracha* de « Ki Tetsé » celle de « Ki Tavo ».

Pour nous enseigner que, même lorsque l'on se trouve en situation de guerre contre le corps et ses pulsions animales, il faut savoir qu'il n'y a pas à s'émouvoir de cela et que, au contraire, il nous est possible de mener ce combat dans le calme et la sérénité en se rappelant quelle fut la situation du monde avant la création et quelle sera celle qu'il connaîtra lors de la rédemption : un monde de divinité.

Ainsi, il n'y a pas lieu de craindre le monde.

À travers le service divin en son sein, nous ne pouvons qu'atteindre de nouveaux sommets, y compris au cours même de ce labeur, jusqu'à même atteindre des degrés qui dépassent et transcendent totalement le monde.

Outre cela, cette tâche doit s'effectuer dans la tranquillité concrète, à savoir sans problèmes ni perturbations d'ordre spirituel ou matériel, ainsi

que dans la largesse matérielle, aussi bien comme moyen de mener à bien sa mission dans le monde que comme la perception du salaire pour celle-ci (qui, comme nous l'avons dit, doit intervenir le jour même du travail effectué).

Le mois de Eloul : le mois de la Délivrance

L'association de l'octroi de la rétribution et de la sérénité avec la continuation de la tâche est liée avec le mois de Eloul, dans lequel nous nous trouvons :

Ce mois est celui du bilan lors duquel nous identifions ce qui nous reste à accomplir de la tâche impartie à l'année écoulée afin de l'achever et de se préparer à la nouvelle année. Il y a donc, à l'intérieur de ce seul mois, la récompense pour le service de l'année écoulée et le début du service de l'année nouvelle.

Le salaire s'exprime également dans les lettres hébraïques du mot « Eloul » qui sont les initiales des mots du verset « *Ani Lédodi, Védodi Li* », « *Je suis à mon bien-aimé et mon bien-aimé est à moi* » (Cantique, 6, 3) : le simple fait de pouvoir s'attacher à D.ieu (le bien-aimé), est en soi la plus grande récompense : le mariage des Enfants d'Israël avec D.ieu lors de la délivrance messianique, lorsque s'élèvera (« *tinassé* ») la royauté du Machia'h.

Tout ceci est lié avec l'année actuelle, 5751 (1991, Ndt), qui s'écrit en hébreu ה'תש"א, qui forme le mot « *tinassé* », liée aussi bien au fait que la royauté du Machia'h « s'élèvera », qu'au mariage (« *nissouïne* », de la même racine grammaticale) de D.ieu et du peuple d'Israël. Ainsi, le mois de Eloul de l'année 5751 est le moment le plus propice pour la délivrance, **aujourd'hui même !** (car « *Le jour même tu lui donneras son salaire* » !)

Au sein du mois de Eloul lui-même, nous sommes le 14^{ème} jour du mois qui est :

1. la veille du quinzième jour lors duquel la Lune est pleine, ce qui fait

allusion à la plénitude que connaîtront les Enfants d'Israël (qui sont comparés à la Lune) lors de l'ère messianique.

2. trente jours avant la fête de Souccot, « le temps de notre joie », qui porte en elle la plénitude du service divin du peuple juif : « *Israël se réjouit de son Créateur* » (Psaumes 149, 2), ainsi que l'octroi du salaire de la part de D-ieu : « *D-ieu se réjouit de Ses créatures* » (Psaumes 104, 31).

Notre génération est celle de la délivrance

Dans notre génération, des dimensions nouvelles se sont rajoutées à la date du Chabbat 14 Eloul. En effet, la veille de ce Chabbat, le 13 Eloul, marque l'anniversaire du mariage de mon beau-père, le Rabbi (précédent, Ndt), (et le mercredi précédant, le 11 Eloul, fut l'anniversaire du mariage de son père, le Rabbi Rachab) et son lendemain, le dimanche 15 Eloul, sera l'anniversaire de l'ouverture de la Yéchiva « Tom'hei Tmimim ».

Tous ces événements sont liés à la délivrance messianique :

Tout mariage juif est lié dans son essence au « mariage » qui aura lieu lors de la l'ère messianique entre D.ieu et le peuple juif. À plus forte raison lorsqu'il s'agit du mariage d'un chef (« *Nassi* ») de la génération en général et d'un Rabbi de 'Habad en particulier. L'ouverture de la Yéchiva est aussi liée à la délivrance, car le programme de « Tom'hei Tmimim » exige que l'étude de la 'Hassidout, la partie profonde de la Torah, se fasse dans la même rigueur intellectuelle que l'étude du Talmud, comme ce sera le cas lors de l'ère messianique, lorsque, selon les termes de Maïmonide, « *tous les Juifs seront de grands sages et connaîtront les choses cachées* » (conclusion du *Michné Torah* du Rambam). En outre, la mission impartie aux élèves de cette Yéchiva, les « Tmimim », par son fondateur est d'être des « soldats de la maison de David » qui combattront la situation dans laquelle on a « *bafoué les traces de Ton Machia'h* » (Psaumes 89, 52) (combat aujourd'hui terminé) et amèneront la délivrance.

Concrètement

Concrètement il nous faut aujourd'hui faire savoir en tous lieux que :

1. Nous nous tenons à la conclusion de notre tâche (exprimée par le verset « *Quand tu sortiras en guerre contre ton ennemi* ») et au début de la période de la rétribution, « le salaire des Justes » (exprimée par le verset « *Quand tu rentreras sur la terre... Tu en prendras possession et tu t'y établiras* »). Ainsi, notre service actuel doit être conforme à cet esprit au travers, notamment, de l'étude des sujets relatifs au Machia'h, à la délivrance et au Temple, dans la sérénité et la joie, ainsi que la tenue de *farbrenghen* (réunions 'hassidiques) joyeux, en relation également avec la joie liée au mariage.

2. La mission particulière de « Tom'hei Tmimim » est d'être des « lumières qui éclairent » dans le monde entier et chaque foyer juif doit être à l'image de cette Yéchiva, à travers l'étude de la 'Hassidout (en plus de l'étude de la Torah en général).

3. Il est nécessaire d'organiser une campagne pour procurer à tous les nécessiteux trente jours avant la fête de quoi passer dignement la fête de Souccot afin qu'ils puissent s'y préparer dans la sérénité, et, avant cela, se préoccuper de leurs besoins pour la fête de Roch Hachana.

Puisse D.ieu vouloir que, grâce aux bonnes décisions qui sont prises dans ce qui précède, nous méritions qu'Il donne à chacun et chacune du peuple juif tout ce dont il ou elle a besoin, en particulier ce qu'il y a de plus important : la délivrance véritable à travers la venue du Machia'h.

Pour le merite de Refael Nessim Mendel ben Rahamim
et Victoria Simha Aziza bat Sarah



Pour le mérite de toute la famille WOLICA, des enfants
et des petits enfants



Bénédictions matérielles et spirituelles pour recevoir le
Rabbi Mele'h Hamachia'h avec joie et enthousiasme dans
le zème Beth Hamikdach Now Mamach

